

ATELIER 1

Auditer un bien avant de prendre le mandat

Durée	3 h 30	Intervenant	Frédéric WALTHER - Expert immobilier agréé
Public	Agents immobiliers, responsables d'agence, négociateurs, mandataires et professionnels de la transaction.	Modalités	Présentiel ou distanciel synchrone selon la session.

Objectif général	Sécuriser la prise de mandat en identifiant, avant la commercialisation, les principales vérifications juridiques, techniques et documentaires à effectuer sur le bien.
Objectifs opérationnels	• Recenser les documents indispensables avant la prise de mandat. • Repérer les incohérences entre titre, occupation, travaux, urbanisme et diagnostics. • Identifier les points nécessitant une vérification complémentaire ou l'intervention d'un professionnel compétent. • Formaliser une check-list de contrôle utilisable en agence.
Contenu de l'atelier	• Le dossier vendeur : titre, identité, situation d'occupation, diagnostics et informations essentielles. • Vérifications du bien : cadastre, urbanisme, travaux, équipements, servitudes et risques. • Cas des biens en copropriété : informations, travaux, charges et documents à obtenir. • Atelier pratique : analyse d'un dossier volontairement incomplet et décision de prise de mandat.
Prérequis	Maîtriser les fondamentaux de la transaction immobilière.
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active : apports ciblés, études de cas, analyse de documents, mises en situation et débriefing.
Moyens et supports	Support de formation, dossiers pratiques, grilles d'analyse, check-lists et modèles.
Évaluation des acquis	Analyse d'un dossier de prise de mandat et restitution des points de vigilance à l'aide d'une grille de contrôle.
Livrable participant	Check-list d'audit du bien avant prise de mandat.
Suivi / validation	Émargement ou traçabilité de connexion, évaluation des acquis, supports et attestation de fin de formation.
Accessibilité	Besoins spécifiques à signaler en amont afin d'étudier les aménagements pédagogiques ou techniques possibles.